

ger à mille arhats, votre bonheur serait illimité. S'il a regardé l'épouse principale, c'est que cette femme, qui surpasse par sa beauté incomparable seize mille autres femmes, doit dans sept jours terminer sa vie et entrer dans les enfers; telle est l'impermanence des choses de ce monde; voilà pourquoi il regardait fixement (l'épouse principale). »

Le roi, saisi de crainte, appela son épouse et remit son sort aux trois religieux; ceux-ci lui dirent : « O roi, quoique vous ayez nourri chaque jour mille hommes tels que nous, ces mille hommes seraient incapables d'ouvrir les pensées de votre épouse; il vous faut donc obtenir que le jeune çramaṇa lui explique les livres saints et alors elle pourra promptement voir les vérités saintes et la sagesse. » Le roi fit chercher le religieux, et, celui-ci étant revenu, le roi et son épouse se prosternèrent tous deux le visage contre terre et souhaitèrent de lui remettre leur destinée afin qu'il allégeât la gravité de leurs fautes; ce religieux alors expliqua à l'épouse ce qui pouvait être aperçu de ses vies antérieures et lui rendit manifestes les points essentiels de la Loi; aussitôt elle se réjouit et tous les poils dont son corps était couvert se hérissèrent; elle obtint le degré de srotâpanna.

Cinq cents générations auparavant, cette épouse avait été la sœur aînée d'un religieux et ils avaient fait ensemble le serment que celui d'entre eux qui obtiendrait le premier la sagesse sauverait l'autre.

Le maître dit : « S'il n'y avait pas pour les hommes les naissances antérieures, ils ne trouveraient jamais d'où tirer des explications, et si d'ailleurs ils ne voyaient pas (la personne qui est capable de les convertir) et ne causaient pas avec elle, en définitive, ils ne seraient pas persuadés; il faut que chacun ait le maître qui lui est destiné ¹. »

(1) Cette fin assez obscure me paraît signifier ceci : Les vies antérieures sont un principe qui permet d'expliquer certains faits en apparence bizarres, comme par exemple l'attitude du çramaṇa à l'égard de la reine; d'autre